



Année scolaire 2021-2022

Charte du licencié de l'A.S. du clg G. POMPIDOU

En tant qu'adhérent à cette association, je m'engage :

- à respecter le règlement de l'association
- à faire respecter dans la mesure de mes possibilités le règlement de l'association
- à respecter les lieux qui nous sont accessibles et à les rendre dans l'état dans lequel je les ai trouvés.
- à respecter toute personne que je croiserai dans le cadre de mon activité au sein de l'association

Mais en tant qu'adhérent, j'ai le droit :

- de m'exprimer librement, de donner mon avis, sur les sujets concernant l'association
- d'être mis au courant des sujets concernant l'association
- de participer à tous les événements ou instances de l'association (notamment, AG)
- d'être un membre actif du bureau de mon association (le bureau étant l'instance dirigeante de l'association qui prend l'ensemble des décisions) → pour cela présente-toi lors de l'AG

En conséquence, j'accepte par avance toute décision qui pourrait être prise par le bureau, à mon encontre en cas de manquement à mes devoirs d'adhérent.

Nom : _____

Prénom : _____

« J'ai bien lu et compris le contenu de cette charte et en accepte l'entièreté. »

Fait le

à

Prénom & Signature de l'adhérent :